

EPS ET SOCLE COMMUN : une culture scolaire à partager

Anne-Claire HOUZE, Samuel LE GAOUYAT, Jacques SALAÛN

SOMMAIRE :

1. Quelques rappels institutionnels

- 1.1. Les exigences du socle : un socle commun de compétences et de connaissances pour quoi faire et pour qui?
- 1.2. Les exigences des programmes EPS : « la contribution de l'EPS aux acquisitions du socle commun »

2. Convergences entre les finalités du socle et de l'EPS

3. Contribution directe - Illustration du développement de capacités du socle en EPS

- 3.1. Au travers d'une APSA et de sa compétence formulée dans les programmes.
- 3.2. Au travers la situation d'expression de la compétence de niveau 2 de l'APSA support danse
- 3.3. Dans le cadre d'une situation d'apprentissage

4. Contribution indirecte - Illustration de la sollicitation, hors enseignement, de capacités du socle en EPS

5. Le modèle R.P.I : un modèle qui intègre le socle

6. Conclusion

A la rentrée 2010, tout enseignant devra s'impliquer dans la validation de la maîtrise du socle commun par tous les élèves. L'objectif de cet article est de proposer des pistes pour que le professeur d'EPS puisse réfléchir aux modalités de sa prise en compte dans son enseignement. Il ne s'agit pas de réduire celui-ci à la prise en charge des différents items du socle, mais bien d'intégrer ceux qu'il est possible et même pertinent d'enseigner. Il est donc bien ici question de la contribution de l'EPS à l'acquisition par tous de ce socle commun.

Après un bref rappel du cadre institutionnel et une rapide clarification des concepts qui seront manipulés, l'étude tentera, en s'appuyant sur un exemple concret, d'identifier les possibles modalités d'intervention de l'enseignant d'EPS pour enseigner, valider ou simplement mobiliser un certain nombre d'items présents dans le socle commun et son livret d'évaluation (palier 3).

1. Quelques rappels institutionnels

Les exigences du socle :

Rappelons la loi d'orientation et de programme pour l'avenir de l'école du 23 avril 2005 : « La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et de compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir personnel et professionnel et réussir sa vie en société ».

« **Le socle constitue une référence commune**, pour tous ceux qui confient leurs enfants à l'école, mais aussi pour tous les enseignants. » (décret du 11 juillet 2006). Sa spécificité réside dans la volonté de donner du sens à la **culture scolaire fondamentale**, en se plaçant du point de vue de l'élève et en **construisant les ponts indispensables entre les disciplines et les programmes**. Une volonté forte de décroisement d'équilibre et de complémentarité entre les disciplines est ici affichée. Il s'agit donc d'améliorer la **prise en compte globale** de l'élève et d'affiner le **repérage de la difficulté scolaire**, afin d'adapter son enseignement aux **besoins spécifiques** des élèves.

L'attestation de maîtrise du palier 3 (fin de scolarité obligatoire) impose une validation qui s'appuie sur la **mutualisation progressive des évaluations dans les différentes disciplines**.

Trois axes vont alors orienter la réflexion de l'enseignant :

- L'articulation des notions de compétence / capacité / connaissance / attitude
- La construction des séances autour des **croisements entre contenus des programmes disciplinaires et contenus du socle**
- La mise en activité réelle des élèves pour qu'ils **construisent** leurs connaissances au travers de **situations complexes**

Les exigences des programmes EPS : « la contribution de l'EPS aux acquisitions du socle commun »

C'est une recommandation forte à l'engagement de toutes les disciplines qui est affichée. Pour information, on se reportera au BO n°6 du 28 août 2008 (page 1).

Les programmes définissent des compétences attendues dans les APSA. Celles-ci sont formulées en reprenant la définition des concepts clés donnée dans le texte du socle commun. Pour la clarté de l'exposé, il convient ici de s'appuyer sur les définitions suivantes des termes :

COMPÉTENCE : Mise en œuvre efficace de capacités choisies par le sujet pour obtenir une juste adaptation à la classe de situations rencontrées.

CAPACITÉ : Mise en réseau de connaissances utiles au traitement de situations particulières et réinvestissables dans des contextes présentant des similitudes de problèmes à résoudre.

CONNAISSANCE : Construction personnalisée résultant de l'activité du sujet qui intègre des informations (issues de l'environnement, de principes, de règles, procédures ...) pour s'adapter à une situation donnée.

ATTITUDE : Prédisposition globale à l'action « disposition psychologique à l'égard de quelque chose ou de quelqu'un ». Elles influencent l'investissement de la personne.

2. Convergence des finalités de l'EPS et du socle

Pour le socle commun (JO juillet 2006) : « Chaque grande compétence du **socle** est conçue comme une **combinaison de connaissances fondamentales pour notre temps, de capacités à les mettre en œuvre dans des situations variées** mais aussi **d'attitudes indispensables tout au long de la vie** »

Selon la définition proposée par C.VOLANT (2007) de « **l'élève physiquement et socialement éduqué** », l'enseignant s'attache à lui permettre de « **s'ouvrir et agir dans le temps présent, disposer de capacités d'adaptation au contexte** et montrer **sa valeur citoyenne, la qualité de sa relation aux autres dans la vie courante** ».

Les points de convergence apparaissent à la lumière de ces deux définitions :

« **Les connaissances fondamentales** » visées par le socle doivent permettre à l'élève « d'agir dans le temps présent ». C'est bien par la construction de connaissances que l'élève peut **développer des capacités** et acquérir des compétences. Les connaissances permettant de développer des capacités doivent être mises en œuvre dans « des situations variées », ce qui permet à l'individu de disposer de « capacités d'adaptation au contexte ». Il ne suffit pas d'agir en puisant dans un répertoire de réponses programmées, mais de le faire dans des contextes proches.

Enfin les « **attitudes indispensables tout au long de la vie** » évoquées dans le socle commun doivent permettre à l'élève de « montrer sa valeur citoyenne, la qualité de sa relation aux autres dans la vie courante ». Il est question ici pour les enseignants de satisfaire à des objectifs d'éducation.

Ces connaissances, capacités et attitudes sont le fil rouge entre les visées du socle et les finalités de l'EPS. C'est au travers de compétences que ces objectifs se matérialisent.

Ainsi dans les programmes de l'EPS, on peut lire : « pour atteindre les visées éducatives, la maîtrise du socle commun et garantir une formation complète et équilibrée, les contenus de l'enseignement de l'EPS s'organisent autour de deux ensembles de compétences. Ceux-ci s'articulent et interagissent constamment dans la pratique »:

L'ensemble des compétences propres à l'EPS et l'ensemble des compétences méthodologiques et sociales.

La notion de compétence renvoie nécessairement à l'articulation de ces deux ensembles. En effet, une compétence associe **le processus** (la démarche) et **le produit** (le résultat). C'est pourquoi la dimension méthodologique est partie intégrante de la compétence au même titre que la dimension motrice.

Dans le cadre de l'EPS, la compétence attendue sollicite donc des capacités « motrices » ainsi que des capacités « méthodologiques et sociales ». Or ces dernières dépassent le cadre des savoirs disciplinaires. Autrement dit, c'est en inscrivant l'EPS dans une logique scolaire, en considérant qu'elle concourt au **développement de l'intelligence motrice de l'élève**, qu'elle contribuera aux acquisitions du socle commun.

La prise en compte du socle commun dans le cadre de l'EPS s'établit alors par la mise en jeu, dans le contexte de la discipline, de capacités des différents piliers selon deux modalités :

- Les capacités qu'il sera nécessaire de mobiliser dans la situation d'évaluation de la compétence, et qui sont donc partie intégrante de celle-ci. Lors de cette situation d'expression de la compétence, l'avis de validation peut être donné.
- Les capacités sollicitées au cours des situations d'apprentissage et/ou d'évaluation, mais qui ne donnent pas lieu à un enseignement, soit par choix pédagogique, soit parce que cet enseignement demande des compétences professionnelles dont l'enseignant d'EPS ne dispose pas. Ces capacités sont alors simplement l'occasion pour les élèves de les mobiliser dans un contexte différent, et cette mobilisation peut permettre de les valider conjointement aux enseignants d'autres disciplines, ou d'identifier les difficultés que certain(e)s peuvent rencontrer dans ce domaine.

Nous pouvons par conséquent distinguer **2 types de contribution** :

Une contribution directe où l'EPS participe au développement de capacités du socle et à leur validation dans le cadre de son enseignement.

Une contribution indirecte où l'EPS permettra la mobilisation de capacités non enseignées dans sa discipline mais qu'elle pourra alors éventuellement valider.

3. Contribution directe - Illustration du développement de capacités du socle en EPS

3.1. Au travers d'une APSA et de sa compétence formulée dans les programmes.

Pour illustrer le propos, il sera ici question d'envisager l'application de ce qui précède au travers l'activité danse, et ce au niveau 2 des programmes.

Il faut remarquer que cette APSA et sa compétence attendue, s'inscrivent d'emblée dans le pilier 5 du socle commun : « connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique ».

Compétence attendue issue des programmes (niveau 2):

Composer et présenter une chorégraphie collective en choisissant des procédés de composition et des formes corporelles variées et originales en relation avec le projet expressif. Apprécier les prestations de façon argumentée, à partir de quelques indicateurs simples.

Compétence attendue (niveau 2 programme retravaillée) :

En tenant compte des apports de chacun, composer et présenter une **chorégraphie collective** en **choisissant des procédés de composition**, en respectant des contraintes imposées et en les enrichissant par des **formes corporelles personnelles variées et originales** en relation avec le projet expressif. **Par écrit**, apprécier les prestations de façon argumentée, à partir de quelques indicateurs simples

Les capacités identifiées et choisies ci-dessous seront sollicitées par le professeur d'EPs dans le cadre de son enseignement. Elles représentent les apprentissages visés chez ses élèves.

Les couleurs permettent de faire apparaître la liaison entre la formulation de la compétence et les capacités nécessaires à l'acquisition de celle-ci.

Capacités à acquérir			
<u>Pilier 1 :</u>	<u>Pilier 7 :</u>	<u>Pilier 5 :</u>	<u>Capacités motrices (EPS) :</u>
<p><u>s'exprimer à l'oral</u></p> <p>- Participer à un débat, un échange verbal.</p> <p><u>Ecrire</u></p> <p>- Ecrire lisiblement en respectant l'orthographe et la grammaire</p>	<p><u>Faire preuve d'initiative</u></p> <p>- Coopérer dans un projet collectif</p> <p>- Manifester sa créativité</p> <p>- Prendre des décisions</p>	<p><u>Faire preuve d'esprit critique</u></p> <p>- Porter un regard critique sur un fait, une œuvre</p>	<p>- Coordonner des séquences gestuelles complexes.</p> <p>- Synchroniser des actions corporelles dans un même temps.</p> <p>- Ajuster en permanence son équilibre dans l'action.</p> <p>- Contrôler vitesse et amplitude des mouvements</p> <p>- Mémoriser un enchaînement d'actions</p>

Les capacités sont classées en établissant le lien entre les piliers du socle (ici les piliers 1, 5 et 7) et en relevant les capacités motrices propres à l'EPs.

La volonté d'inclure des capacités du socle au sein même de la compétence nécessite alors d'élaborer la situation d'expression de cette compétence avec le souci de les mettre concrètement en jeu. Outre de favoriser la centration des élèves sur ces champs capacitaires, la situation d'évaluation permettra alors de valider ou non l'acquisition de ces capacités.

Exemple de situation d'expression de la compétence de niveau 2 en danse :

Préalablement, l'enseignant a proposé et fait travailler un module imposé que les élèves se sont appropriés et ont fait évoluer en jouant sur la vitesse et les directions.

Des groupes de 2 sont constitués de manière aléatoire.

Phase 1 (10 minutes) :

Individuellement, créer une phrase chorégraphique illustrant 5 verbes d'actions parmi une liste de 8 proposée par l'enseignant.

Phase 2 (10 minutes) :

Par deux, chacun à son tour choisit 3 actions proposées par son partenaire et les articule comme bon lui semble. Il s'agit pour chaque élève de jouer le rôle du chorégraphe.

Phase 3 (30 minutes) :

A l'issue de cette opération, mettre en commun les 2 séquences et en produire une seule illustrant les 6 actions retenues :

- Soit en conservant l'articulation donnée par les 2 chorégraphes et en les mettant bout à bout
- Soit en réorganisant les 6 actions

Les choix doivent être discutés et les décisions concertées.

La séquence ainsi créée est intégrée au module imposé. Les élèves doivent alors répéter la séquence chorégraphique complète à l'unisson en utilisant un des procédés de composition suivant : inversion ; répétition ; accumulation.

Phase 4 :

Montrer sa composition aux spectateurs qui doivent nommer (identifier) le procédé choisi et formuler par écrit (et par une phrase complète) un conseil pour améliorer la prestation (« quel conseil pouvez-vous donner au groupe pour améliorer sa prestation ? »)

Critères d'évaluation :

- Gestualité originale pour illustrer les verbes d'action
- Rapidité du choix des actions à retenir et de leur articulation (dans le temps imparti)
- Coopération dans la construction de la séquence à deux
- Débat autour des choix à opérer
- Qualité du conseil et formulation de celui-ci

3.2. Au travers de la situation d'expression de la compétence de niveau 2 de l'APSA support danse

Puisqu'une compétence est une mise en œuvre efficace de capacités. L'individu doit articuler ces capacités pour exprimer sa compétence dans une situation donnée. Pour jouer pleinement son rôle dans la prise en charge des capacités du socle commun, l'EPs doit faire l'effort de rendre lisible et nécessaire le développement de capacités issues du socle dans le libellé même des compétences attendues.

Dans l'exemple décrit, devenir compétent nécessite de développer des capacités transversales issues du socle commun en complément des capacités motrices propres à l'EPs. Ces acquisitions montrent à l'élève la cohérence des enseignements des différentes disciplines scolaires. L'EPs contribue alors à l'acquisition d'un certain nombre de capacités dans des contextes variés. Notre discipline peut, comme tout autre, prendre en charge la validation des items du socle au travers de compétences attendues identifiées.

Repérons les capacités extraites du socle commun à travers l'exemple choisi :

Dans la phase 1, la création des actions renvoie à « **manifeste sa créativité** » (pilier 7) et « **prendre des décisions** » par rapport aux verbes à illustrer.

Dans la phase 2, les chorégraphes successifs doivent « **prendre des décisions** » rapides et tranchées (pilier 7)

Dans la phase 3, les élèves doivent à la fois « **prendre des décisions** » concertées (pilier 7) et « **participer à un débat, un échange verbal** » (pilier 1) pour tout ce qui concerne l'articulation de la séquence complète ainsi que le choix du procédé de composition. Ils doivent « **coopérer dans un projet collectif** » (pilier 7) pour produire cette séquence à l'unisson.

Dans la phase 4, il faudra pour les spectateurs « **porter un regard critique sur un fait, une œuvre** » (pilier 5) et « **écrire lisiblement en respectant l'orthographe et la grammaire** » (pilier 1), l'exigence étant de formuler le conseil par une phrase complète.

Nous verrons ultérieurement que cette dernière capacité, bien que sollicitée dans la situation d'expression de la compétence, ne donne lieu, ni à un enseignement véritable de la part du professeur d'EPs, ni à une évaluation incontournable pour l'acquisition de cette compétence attendue en danse.

Les critères d'évaluation de la compétence, lors de la prestation des danseurs/chorégraphes, renverront également aux capacités identifiées :

- Gestualité originale pour illustrer les verbes d'action (**manifester sa créativité**)
- Rapidité du choix des actions à retenir et de leur articulation dans le temps imparti (**prendre des décisions**)
- Coopération dans la construction de la séquence à deux (**coopérer dans un projet collectif**)
- Débat autour des choix à opérer (**participer à un débat, un échange verbal**)
- Qualité du conseil (**porter un regard critique sur un fait, une œuvre**) et formulation de celui-ci (**écrire lisiblement en respectant l'orthographe et la grammaire**).

Dans tout ce qui précède, on aura compris qu'il s'agit d'intégrer des capacités du socle commun (piliers 1, 5 et 7) au cœur même de la compétence. L'expression de celle-ci ne peut donc se priver de la mise en jeu de ces capacités. Ces dernières doivent alors faire l'objet d'un apprentissage au même titre que les celles relevant de la discipline EPs.

La démarche peut être appliquée dans le cadre de la situation d'apprentissage. L'exemple qui suit permet de préciser davantage le rôle de l'enseignant dans la construction des connaissances liées aux capacités à mobiliser.

3.3. Dans le cadre d'une situation d'apprentissage :

En se référant à la compétence attendue décrite précédemment :

Capacités à développer dans cette situation découpée en plusieurs phases successives :

- **Manifester sa créativité**
- Ajuster en permanence son équilibre dans l'action
- Synchroniser des actions corporelles dans un même temps.
- Contrôler vitesse des mouvements
- Mémoriser un enchaînement d'actions
- **Prendre des décisions**
- **Participer à un débat, un échange verbal**
- **Coopérer dans un projet collectif**
- Porter un regard critique sur un fait, une œuvre
- **Ecrire lisiblement en respectant l'orthographe et la grammaire**

Organisation : Des groupes de 4 élèves sont formés de manière aléatoire.

Phase 1

- **Chacun produit seul 3 ou 4 actions** illustrant le verbe « ouvrir ».
- 5 minutes (strictement) pour produire

Capacités sollicitées

- **Manifester sa créativité**
- Ajuster en permanence son équilibre dans l'action
- Synchroniser des actions corporelles dans un même temps.

L'enseignant intervient le moins possible. Il aide les élèves en difficulté de création ou ayant du mal à se distancier du mime en imageant les actions : ouvrir une porte battante, coulissante, ouvrir une boîte, une fenêtre... ouvrir avec les mains, les pieds...

Phase 2

Chacun montre ses propositions aux autres membres du groupe. Chaque élève, à son tour, choisit 2 actions parmi celles proposées chez ses 3 autres partenaires (= 4x2 actions au total).

PUIS ==> **les élèves se mettent d'accord pour déterminer l'organisation des actions et les vitesses d'exécution qui doivent varier entre lent, normal et rapide.**

Le groupe répète à l'unisson la séquence complète

L'enseignant intervient pour rappeler et conduire à respecter les règles de prise de parole en groupe, et/ou pour amener les élèves à bien marquer les différences entre les vitesses d'exécution.

Capacités sollicitées

- **Prendre des décisions (choix des actions)**

- **Participer à un débat, un échange verbal**
- **Coopérer dans un projet collectif**
- Coordonner des séquences gestuelles
- Synchroniser des actions corporelles dans un même temps.
- Contrôler vitesse des mouvements
- Mémoriser un enchaînement d'actions

Critères d'évaluation :

- **Prise de décision tranchée dans le choix des actions**
- **Respect des règles de prise de parole dans le groupe et justification des choix lors d'une proposition par un élève**
- **Implication de tous dans la répétition de la séquence complète**

Phase 3

Devant les autres élèves, le groupe enchaîne 2 fois la séquence complète.
Les spectateurs forment par écrit un conseil pour améliorer la production présentée.

Capacités sollicitées

- Coordonner des séquences gestuelles
- Synchroniser des actions corporelles dans un même temps.
- Contrôler vitesse des mouvements
- Mémoriser un enchaînement d'actions
- Porter un regard critique sur un fait, une œuvre
- **Ecrire lisiblement en respectant l'orthographe et la grammaire**

Critères d'évaluation :

- Maîtrise collective de la séquence
- Fluidité de l'enchaînement
- Absence d'hésitation ou d'erreur individuelle dans l'enchaînement
- **Avis justifié et formulation correcte** de la part des spectateurs

L'enseignant analyse la qualité des prestations avec les élèves en se référant à la précision de l'unisson, la mémorisation individuelle ainsi que la pertinence des conseils formulés.

Dans cet exemple, lors de la phase 2, les élèves sont conduits à « **participer à un débat, un échange verbal** » (pilier 1) et « **Prendre des décisions** » (pilier 7) quant au choix de l'articulation des actions et la détermination des vitesses d'exécution à adopter pour celles-ci. Ils devront construire les connaissances nécessaires :

- La reconnaissance des apports de chacun dans le collectif
- L'identification et l'application des règles d'écoute
- Les critères personnels de choix
- La nécessité de trancher face à plusieurs possibilités
-

Ils devront également « **coopérer dans un projet collectif** » en faisant appel aux connaissances :

- La reconnaissance des apports de chacun dans le collectif
- La nécessité du maintien de la concentration
- La tolérance à la frustration (de ne pas tout décider ou contrôler)
- La nécessité d'un compromis entre les possibilités de chacun dans l'élaboration d'une production d'ensemble
-

Les exemples proposés ci-dessus, pour la situation d'expression de la compétence comme pour la situation d'apprentissage, révèlent donc une contribution directe au socle commun, puisque les capacités issues de celui-ci sont **enseignées dans le cadre des cours d'EPs**. A fortiori, elles peuvent être validées par l'enseignant.

Intéressons nous à présent à ce que nous avons appelé la contribution indirecte

4. Contribution indirecte - Illustration de la sollicitation, hors enseignement, de capacités du socle en EPs

Dans la situation ci-dessus ainsi que dans la situation d'expression de la compétence, on constatera qu'il est demandé à chaque fois, que les élèves formulent par écrit un conseil. Cet écrit renvoie pour les spectateurs, à la capacité « porter un regard critique sur un fait, une œuvre » et « écrire lisiblement en respectant l'orthographe et la grammaire ».

Pour cette dernière, l'enseignant vérifie à chaque fois que le conseil est formulé selon la construction sujet/verbe/complément, que l'orthographe est correct, en fait la remarque et corrige lorsque ce n'est pas le cas.

Pour autant, ici, il n'y a pas de véritable apprentissage de la construction de cette phrase. N'étant pas lui-même compétent à enseigner les connaissances nécessaires relatives à la syntaxe et la grammaire, il est préférable de ne pas interférer avec les enseignants qui disposent eux de ces compétences professionnelles. « Dire » n'étant pas « enseigner », le professeur d'EPs se contentera de focaliser l'élève sur le caractère transversal de ses apprentissages. C'est pourquoi, bien que mise en jeu, cette capacité ne sera pas nécessaire à l'acquisition de la compétence.

Il reste que cette sollicitation permettra à l'enseignant de repérer les élèves qui éprouveraient des difficultés dans ce domaine. Ceci lui permet d'émettre un avis quant à la validation de cette capacité, ou de signaler aux autres enseignants ses observations concernant les élèves en difficulté.

On peut illustrer cette contribution indirecte par d'autres exemples :

	Items issus du socle commun	Exemples de contribution
Pilier 3	« Mener à bien un calcul mental ou à la main »	En triple bond, faire calculer les longueurs respectives des 3 bonds En ½ fond, calculer des temps de passage au tour ou au ½ tour
Pilier 3	Pratiquer une démarche expérimentale	Vitesse / relais : vérifier la validité d'une hypothèse lors de la construction de la marque pour le receveur
Pilier 4	« Chercher et sélectionner l'information demandée »	Consulter un document déposé par l'enseignant dans un espace de travail défini. Par exemple : Le descriptif de l'évaluation avec les critères et la répartition des points – Les fiches individuelles de relevé des acquisitions tout au long du cycle.
Pilier 5	« Etablir des liens entre les œuvres artistiques pour mieux les comprendre » « Manifester curiosité pour les activités artistiques »	Dans les activités artistiques, informations données par l'enseignant lorsqu'il travaille en s'appuyant sur une œuvre particulière ou en référence au travail d'une compagnie. Sollicitation régulière des élèves sur ces liens entre le travail demandé et les œuvres référentes.

On se reportera à l'[annexe 1](#) pour consulter les propositions des contributions directes et indirectes sur l'ensemble de l'attestation du palier 3 du socle commun de connaissances et de compétences.

On retiendra de tout ceci que le socle commun n'est pas un gadget supplémentaire auquel les enseignants d'EPs, et les autres, doivent s'accommoder. Il est un outil opérationnel pour favoriser les apprentissages. Les items retenus, au-delà des réserves que l'on peut formuler sur leurs choix et leurs formulations, sont une partie importante des acquisitions visées pour les élèves. Faire acquérir ces items ne se situe pas « à côté » de l'EPs, mais bien « à l'intérieur » de notre discipline.

Il convient alors de compléter notre réflexion pour expliquer en quoi le modèle d'organisation de l'acte d'enseignement auquel se rattache les auteurs, intègre le socle commun dans sa totalité.

Il s'agit ici de se référer au modèle R.P.I (réaliser – penser – s'investir).

5. Le modèle R.P.I : un modèle qui intègre le socle

Pour se remémorer le modèle, on pourra se reporter au **dossier n°1 du gaipar**. Pour synthétiser, il faut considérer que toute situation adaptative qui implique l'élève dans ses apprentissages doit prendre en compte la combinaison de trois composantes :

- La réalisation : on ne peut apprendre et construire des connaissances sans agir en EPs
- La pensée : l'intelligence motrice nécessite une réflexion sur et autour de l'action
- L'investissement : on ne peut envisager d'apprentissage sans engagement véritable de l'élève.

Dans chacune de ces trois composantes, il est possible d'identifier des capacités qui attestent d'un pouvoir d'agir. Les capacités sont au cœur même de l'acte d'enseignement/apprentissage qui nous préoccupe. En effet, en nous accordant sur leur caractère stable et transférable, leur dimension opératoire et leur caractère constitutif de la compétence, nous plaçons les capacités comme point de convergence entre toutes les disciplines scolaires et donc comme constituant les piliers du socle.

De notre point de vue, **la compétence est une mise en œuvre de capacités. Elle doit s'exprimer dans un contexte donné (disciplinaire). Ce qui nous amène à considérer que le livret de compétence est davantage un livret de mise en jeu de capacités.**

La problématique spécifique de l'EPs étant « **la réflexion en action** », le développement de cette intelligence motrice passe par l'intégration de pouvoirs adaptatifs (CAPACITES) qui s'intègrent par la mise en tension entre les composantes de la réalisation, de la pensée et de l'investissement. Il en va de même pour toutes les disciplines scolaires. Cette mise en tension doit s'exercer aussi bien dans les disciplines littéraires, linguistiques, scientifiques, artistiques, technologiques.

Un élève **réalise** lorsqu'il lit, écrit, s'exprime oralement (pilier 1), manipule dans des expériences scientifiques, assemble des objets (pilier 3), dessine, peint (pilier 5),

Un élève **pense** quand il lui est demandé de comprendre un texte ou un message (piliers 1 et 2), de raisonner pour améliorer une production, d'établir des liens entre des œuvres (pilier 5), d'identifier ses points forts et ses points faibles (pilier 7),

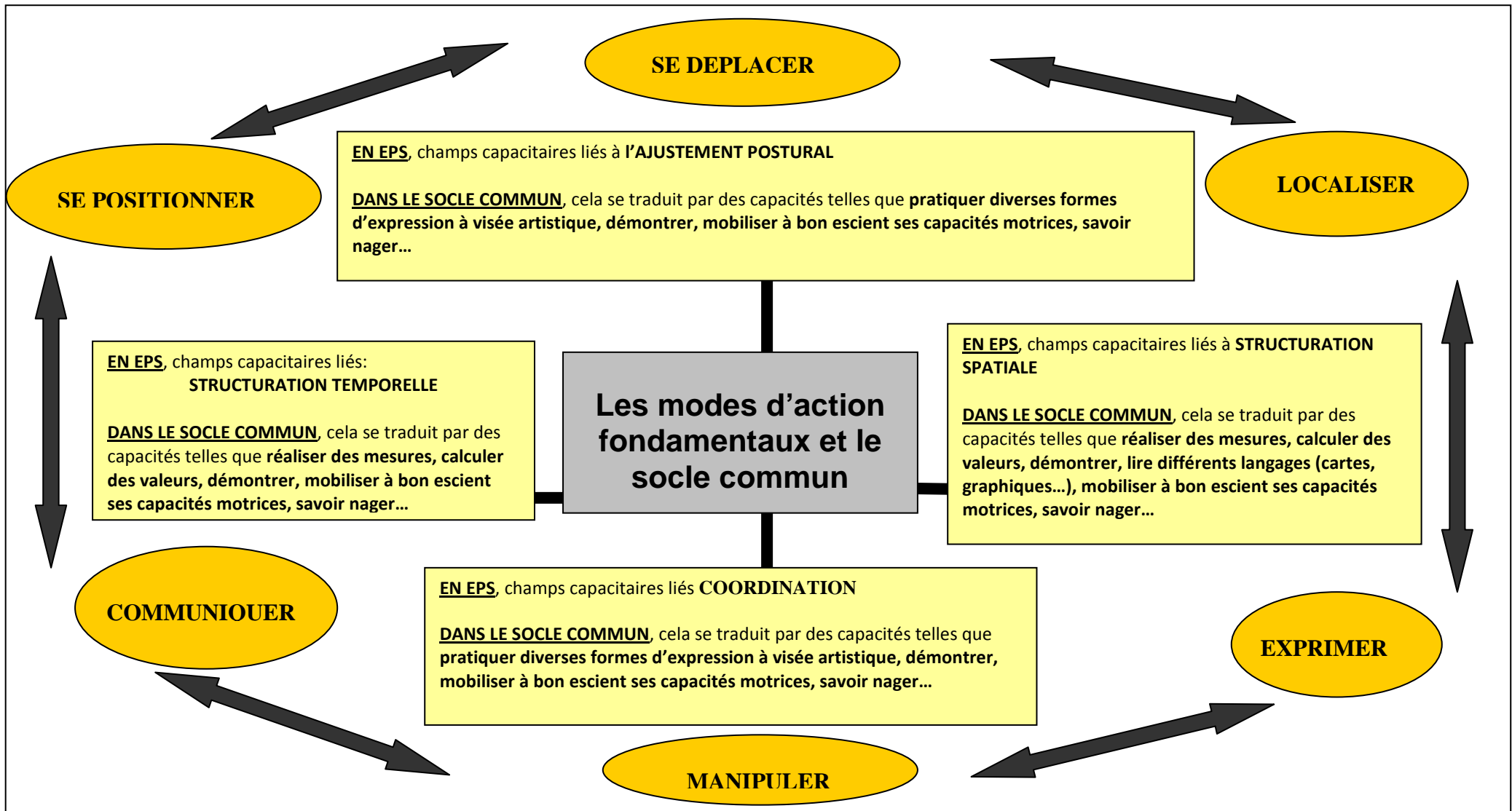
Un élève **s'investit** lorsqu'il s'engage dans un projet (pilier 7), met en œuvre les règles de la vie collective (pilier 6), participe à un débat (pilier 1), manifeste sa curiosité (pilier 5), accepte d'établir un contact social (pilier 2), cherche l'information demandée (pilier 4),

Nous voyons bien que **le modèle R.P.I** intègre le socle en identifiant dans chacun des piliers des capacités liées aux trois composantes. Toutefois, pour en revenir à l'EPs, chacune d'entre elles est diversement représentée :

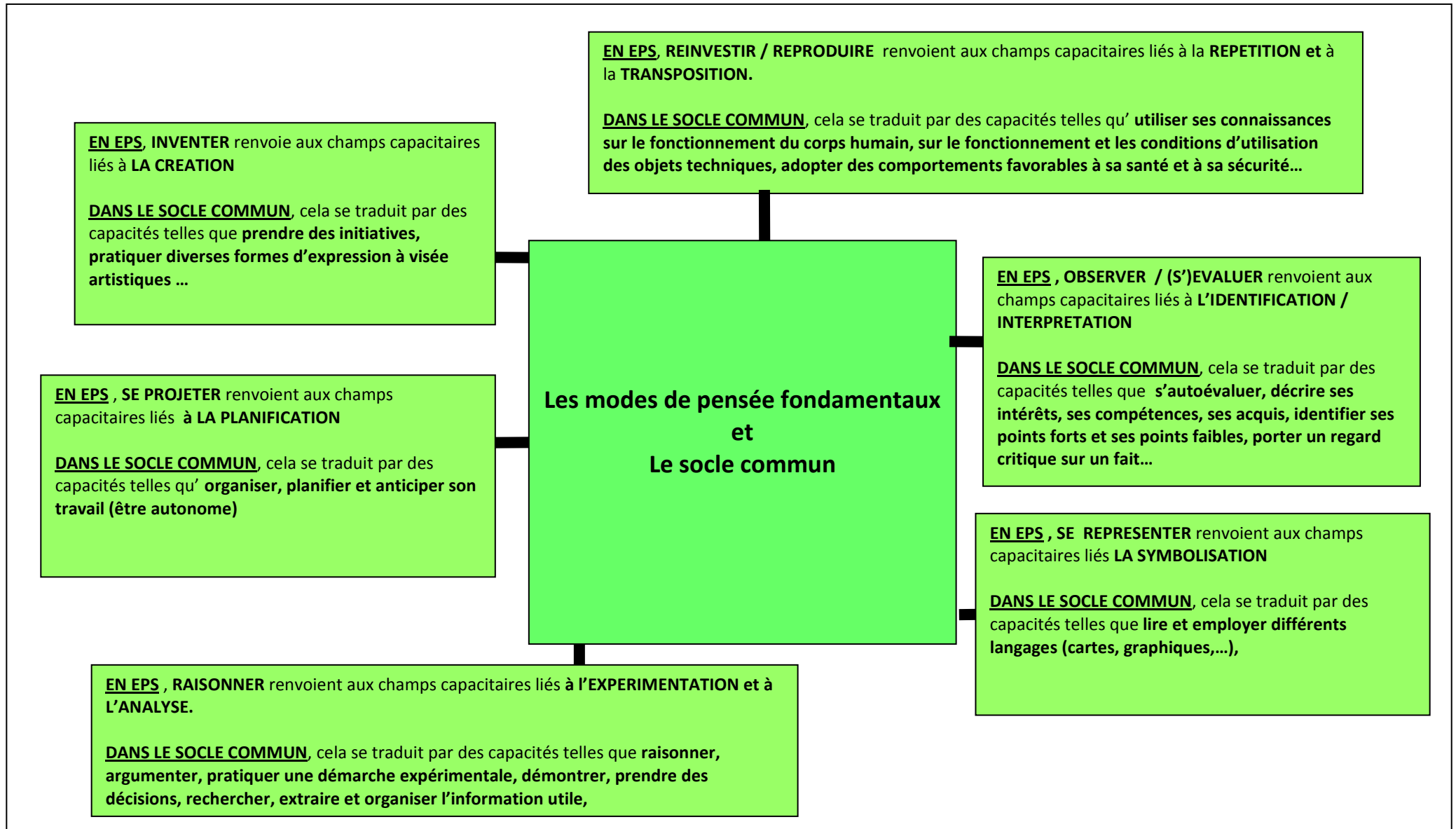
- Réaliser ==> capacités assez peu présente dans le socle
- Penser ==> domaine capacitaire très présent dans le socle
- S'investir ==> domaine capacitaire présent dans le socle sous la notion d'attitude

Les tableaux ci-dessous, établissent des mises en relation entre les 3 modes fondamentaux (R.P.I) et le socle commun, dans le cadre de l'EPs :

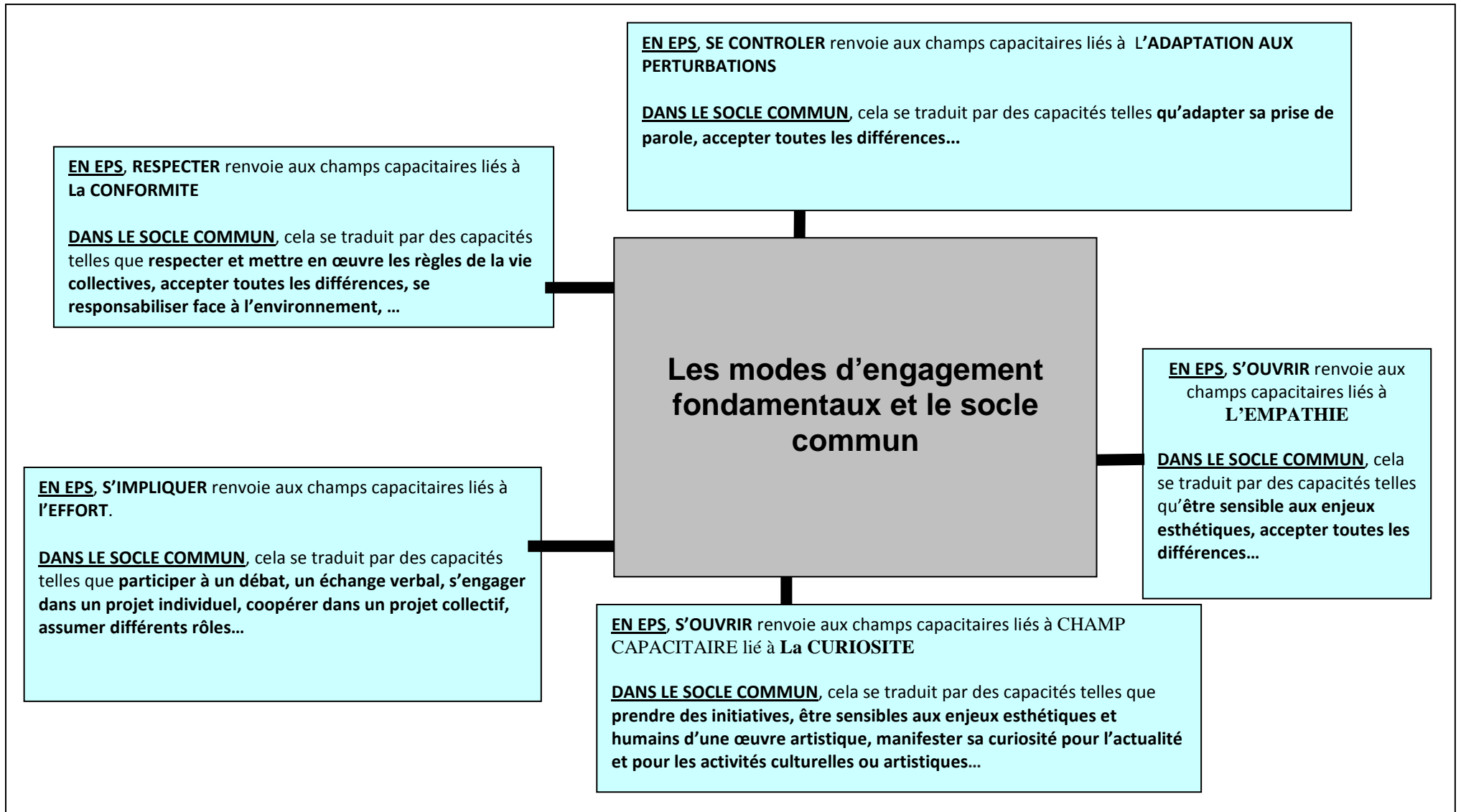
5.1 les capacités de réalisation qui constituent la spécificité même de notre discipline : l'action motrice. Dès lors, on comprendra que ces capacités soient assez peu recensées, cependant, on note que certaines de celles-ci sont présentes dans le socle commun.



5.2 Les capacités de pensée représentent la réflexion qu'il y a dans et autour de l'action. Ces capacités sont fortement présentes dans le socle commun.



5.3 les capacités d'investissement représentent la prédisposition de l'élève à l'action. Ces capacités sont fortement présentes dans le socle commun sous le terme d'ATTITUDES.



6. Conclusion

A la lumière de la réflexion menée dans cet article, il ressort deux points essentiels :

- Le socle commun n'est pas à considérer comme un surplus de travail pour les enseignants d'EPs, comme pour les autres disciplines. Le socle n'est pas à enseigner **en plus** des contenus de la discipline. Il est à intégrer à l'enseignement, à inclure dans celui-ci.
- Le modèle d'apprentissage défendu par les auteurs **intègre** le socle commun. Le modèle R.P.I est applicable à toutes les disciplines et permet d'identifier les capacités et les connaissances à enseigner. Les items présents dans le socle commun sont à rapporter à ce modèle.

La contribution de l'EPs à l'acquisition du socle commun se fera au travers de deux modalités : les contributions directes et indirectes. Dès lors, l'enseignant devra opérer une réflexion sur sa pratique pour prendre en compte cette exigence.

- Faire un effort dans la formulation de la compétence attendue. Les capacités tirées du socle commun devront apparaître clairement pour en faire un véritable objet d'enseignement.
- Faire un effort dans la conception des situations d'apprentissage pour dépasser le cadre strictement disciplinaire et prendre en compte les différentes composantes présentes dans le socle commun.
- Envisager une nouvelle approche du métier d'enseignant en ne s'enfermant pas dans SA discipline. Le travail en interdisciplinarité sur les capacités communes identifiées dans le socle commun favorisera sans aucun doute le décroisement, donnera du sens aux apprentissages et renforcera l'adaptabilité de l'élève à des contextes variés.

Au-delà de l'intérêt que représente le socle commun, celui-ci se présente finalement comme une opportunité pour faire évoluer le métier d'enseignant. A nous de la saisir.

ANNEXE 1

PROPOSITION DE CONTRIBUTION DE L'EPS AUX ACQUISITIONS ET/OU VALIDATIONS DES ELEMENTS DU SOCLE DANS LES DIFFERENTS PILIERS

Eléments que l'EPS peut **valider** : contribution indirecte

Eléments auxquels l'EPS **contribue à l'acquisition et la validation** : contribution directe

PILIER 1 : LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANCAISE	
CAPACITES	Actions se donnant à voir
LIRE	
Manifester sa compréhension de textes variés, par des moyens divers	Restituer l'essentiel d'un texte simple (phrase, BD, texte court, ...) à l'oral, à l'écrit, par un dessin, un schéma, un croquis ou corporellement.
ECRIRE	
Ecrire lisiblement un texte, sous la dictée ou spontanément, en respectant l'orthographe et la grammaire	Formuler spontanément une phrase sujet/verbe/complément pour répondre à une question.
S'EXPRIMER A L'ORAL	
Restituer un propos, rendre compte d'un travail à un public donné	Faire un compte rendu compréhensible en s'exprimant dans un langage approprié.
Adapter sa prise de parole à la situation de communication	Utiliser le vocabulaire approprié à la situation (terminologie, langage non familier)
Participer à un débat, un échange verbal	S'exprimer en petits groupes en respectant les règles de prise de parole. Ecouter les autres et argumenter son point de vue.

PILIER 2 : PRATIQUE D'UNE LANGUE VIVANTE ETRANGERE
Certains enseignants au regard de leurs compétences personnelles (habilitation de langue, ...) peuvent contribuer au développement des capacités de ce pilier. Il revient à chaque enseignant de définir son champ de compétence et d'intervention.

PILIER 3 : LES PRINCIPAUX ELEMENTS DE MATHEMATIQUE ET LA CULTURE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE	
CAPACITES	Actions se donnant à voir
PRATIQUER UNE DEMARCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNOLOGIQUE, RESOUDRE DES PROBLEMES	
Rechercher, extraire et organiser l'information utile	Utiliser des outils de capture de données et exploiter celles-ci pour juger une prestation.
Réaliser, manipuler, mesurer, calculer, appliquer des consignes	Identifier les contraintes fondamentales (pouvoir les expliquer) de la consigne (pour l'appliquer sans la détourner).
Raisonnement, argumenter, pratiquer une démarche expérimentale ou technologique, démontrer	Mettre en relation des procédures et des résultats. Vérifier la validité d'une hypothèse par l'expérience.
Présenter la démarche suivie, les résultats obtenus, communiquer à l'aide d'un langage adapté	Expliquer dans un langage adapté et compréhensible sa démarche de résolution de problème.

	Faire état des étapes de la résolution, en soulignant ce qui a facilité le travail, les difficultés rencontrées, ...
SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES ET COMPETENCES MATHÉMATIQUES	
Organisation et gestion de données : reconnaître des situations de proportionnalité, utiliser des pourcentages, des tableaux, des graphiques. Exploiter des données statistiques et aborder des situations simples de probabilité	Se reporter à des documents pour déterminer son efficacité (histogrammes, nomogrammes, graphiques, pourcentages, proportions, ...)
Nombres et calculs : connaître et utiliser les nombres entiers, décimaux et fractionnaires. <u>Mener à bien un calcul mental, à la main</u> , à la calculatrice, avec un ordinateur	Résoudre des calculs simples, posés ou mentalement, en donnant le bon résultat suffisamment rapidement.
Grandeurs et mesures : réaliser des mesures (longueurs, durées, ...), calculer des valeurs (volume, vitesse, ...) en utilisant différentes unités	Mesurer des distances, des longueurs en respectant l'unité demandée. Calculer des vitesses, des temps de passage.
SAVOIR UTILISER DES CONNAISSANCES DANS DIVERS DOMAINES SCIENTIFIQUES	
Le vivant : unité d'organisation et diversité ; <u>fonctionnement des organismes vivants</u> , évolution des espèces, organisation et <u>fonctionnement du corps humain</u>	Faire le lien entre niveau d'effort et rythme cardiaque, se préparer à l'effort (échauffement) et récupérer après (désengagement).
Les objets techniques : analyse, conception et réalisation. <u>Fonctionnement et conditions d'utilisation</u>	Respecter les règles de manipulation et d'utilisation du matériel spécifique à l'activité pratiquée (chronos, cardio-fréquencesmètres, caméra, matériel de gymnastique, de C.O, ...).
ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE	
<u>Mobiliser ses connaissances pour comprendre des questions liées à l'environnement et au développement durable</u>	Mettre en relation l'impact de son déplacement ou action sur l'environnement.

PILIER 4 : LA MAITRISE DES TECHNIQUES USUELLES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION B2I

CAPACITES	Actions se donnant à voir
DOMAINE 1 – S'APPROPRIER UN ENVIRONNEMENT INFORMATIQUE DE TRAVAIL	
Utiliser, gérer des espaces de stockage à disposition	Maintenir opérationnel et consulter une banque de données relatives aux activités pratiquées.
DOMAINE 4 : S'INFORMER, SE DOCUMENTER	
Chercher et sélectionner l'information demandée	Consulter un document déposé par l'enseignant dans un espace de travail défini.
DOMAINE 5 : COMMUNIQUER, ECHANGER	
Ecrire, envoyer, diffuser, publier	Répondre à un mail de l'enseignant. Transmettre un travail réalisé. Formuler et envoyer à l'enseignant un commentaire sur sa fiche individuelle d'acquisitions.

PILIER 5 : LA CULTURE HUMANISTE

CAPACITES	Actions se donnant à voir
AVOIR DES CONNAISSANCES ET DES REPERES	
Relevant de la culture artistique : œuvres picturales, musicales, scéniques, architecturales ou cinématographiques du patrimoine	Prendre connaissance d'informations sur diverses œuvres du patrimoine à l'occasion de l'utilisation de celles-ci dans les cours.
SITUER DANS LE TEMPS, L'ESPACE, LES CIVILISATIONS	
Situer des événements, des œuvres littéraires ou artistiques, des découvertes scientifiques ou techniques, des ensembles géographiques	Etablir un (des) lien(s) entre un (des) événement(s) marquant de l'époque et l'œuvre étudiée.

Etablir des liens entre les œuvres (littéraires, artistiques) pour mieux les comprendre	Mettre en relation une œuvre, son auteur et son contexte.
Mobiliser ses connaissances pour donner du sens à l'actualité	Donner un avis critique et argumenté sur des faits d'actualité (dopage, hooliganisme, évolution technologique du matériel, ...)
LIRE ET PRATIQUER DIFFERENTS LANGAGES	
Lire et employer différents langages : textes-graphiques-cartes-images-musique	Reproduire et/ou commenter des images et des textes en ne se limitant pas à la description. S'inspirer de textes, d'images ou de la musique pour créer corporellement.
Connaître et pratiquer diverses formes d'expression à visée artistique	Oser s'engager dans les activités artistiques en allant au bout de la production.
FAIRE PREUVE DE SENSIBILITE, D'ESPRIT CRITIQUE, DE CURIOSITE	
Etre sensible aux enjeux esthétiques et humains d'une œuvre artistique	Accepter de considérer les différentes formes d'art comme moyens d'expression.
Etre capable de porter un regard critique sur un fait, un document, une œuvre	Donner un avis argumenté sur une prestation, une œuvre, un fait d'actualité.
Manifester sa curiosité pour l'actualité et pour les activités culturelles ou artistiques	S'intéresser aux œuvres artistiques et accepter d'en discuter.

PILIER 6 : LES COMPETENCES SOCIALES ET CIVIQUES	
CAPACITES	Actions se donnant à voir
AVOIR UN COMPORTEMENT RESPONSABLE	
Respecter et mettre en œuvre les règles de la vie collective	Respecter le cadre de fonctionnement et accepter les sanctions en cas de transgression. Différencier les règles selon leur statut et leurs fonctions.
Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter toutes les différences	Accepter de travailler avec tout le monde, sans réactions agressives, et (parfois) aider spontanément. Reconnaître des qualités à chaque membre du groupe.
Adopter des comportements favorables à sa santé et à sa sécurité	Se préserver physiquement en participant à la construction, la mise en œuvre et au respect des règles de sécurité individuelles et collectives.
Respecter quelques notions juridiques de base*	Responsabilité individuelle dans les accidents causés par un tiers.* Responsabilité civile et pénale.*

* Ces informations sont plutôt transmises qu'enseignées et il est difficile d'en vérifier la réelle appropriation.

PILIER 7 : L'AUTONOMIE ET L'INITIATIVE	
CAPACITES	Actions se donnant à voir
ETRE ACTEUR DE SON PARCOURS DE FORMATION ET D'ORIENTATION	
Connaître les parcours de formation correspondant à ces métiers et les possibilités de s'y intégrer	Etre au courant des diplômes nécessaires aux différents métiers du sport.
Savoir s'autoévaluer et être capable de décrire ses intérêts, ses compétences, ses acquis	Etre lucide sur ses prestations en se référant à des indicateurs identifiés. Identifier ses acquis et ses manques pour en tenir compte dans sa recherche de progrès quelle que soit l'activité pratiquée.
ETRE CAPABLE DE MOBILISER SES RESSOURCES INTELLECTUELLES ET PHYSIQUES DANS DIVERSES SITUATIONS	
Etre autonome dans son travail : savoir l'organiser, le planifier, l'anticiper, rechercher et sélectionner des	Planifier son travail par étapes successives et les respecter dans le temps.

informations utiles	
Identifier ses points forts et ses points faibles dans des situations variées	Reconnaître ses difficultés et ses atouts dans les différentes activités pratiquées.
Mobiliser à bon escient ses capacités motrices dans le cadre d'une pratique adaptée à son potentiel	Faire des choix liés à ses manques et ses forces pour tirer le meilleur parti de ses capacités.
Savoir nager	Maîtriser le degré 1 du savoir nager identifié dans les programmes d'EPS.
FAIRE PREUVE D'INITIATIVE	
S'engager dans un projet individuel	Se fixer des objectifs raisonnables et se donner les moyens (essayer) de les atteindre.
S'engager et coopérer dans un projet collectif	Se fixer collectivement des objectifs et s'entendre pour tenter de les atteindre.
Manifester curiosité, créativité, motivation, à travers des activités conduites ou reconnues par l'établissement	S'intéresser, s'ouvrir et oser s'impliquer dans les nouveautés proposées sans rejet à priori. Etre force de proposition dans un groupe.
Assumer des rôles, prendre des initiatives et des décisions	Dans les travaux en groupe, organiser la répartition des tâches et rôles et appliquer sérieusement ceux qui me sont attribués. Faire des choix clairs et réalistes parmi plusieurs possibilités et, éventuellement, oser en proposer de nouvelles. Oser avancer ses idées.